

---

**ASSOCIATION CLOWNS SANS FRONTIERES**  
70 bis rue de Romainville  
75019 PARIS

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLOWNS SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « changement de présentation du compte de résultat » qui expose le reclassement des « autres achats non stockés » en « services extérieurs » sans impact sur la répartition du résultat d'exploitation, financier ou exceptionnel.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association a reçu des subventions selon les informations décrites dans la note « Fonds dédiés » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par l'association dans le cadre de la comptabilisation de ces subventions.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes



annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

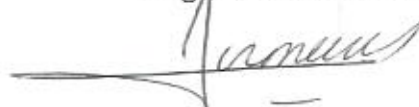
Paris, le 9 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

**GMBA Séléco**

Représentée par

**Virginie DORMEUIL**



**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

-----

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE



## CLOWNS SANS FRONTIERES

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	8 297	8 297				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	2 535		2 535	1,54	2 535	1,49
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	6 941	6 462	479	0,29	1 370	0,81
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	0,91	1 500	0,88
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 273</b>	<b>14 759</b>	<b>4 514</b>	<b>2,74</b>	<b>5 405</b>	<b>3,18</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	8 010	2 670	5 340	3,24	5 650	3,33
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	839		839	0,51		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	24 644		24 644	14,98	61 247	36,07
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	118 893		118 893	72,25	79 649	46,91
Charges constatées d'avance	10 331		10 331	6,28	17 857	10,52
<b>TOTAL (II)</b>	<b>162 718</b>	<b>2 670</b>	<b>160 048</b>	<b>97,26</b>	<b>164 403</b>	<b>96,82</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>181 991</b>	<b>17 429</b>	<b>164 562</b>	<b>100,00</b>	<b>169 808</b>	<b>100,00</b>

## CLOWNS SANS FRONTIERES

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	111 430	67,71	127 288	74,96
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	8 587	5,22	-15 858	-9,33
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>120 017</b>	<b>72,93</b>	<b>111 430</b>	<b>65,62</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	16 448	10,00	23 250	13,69
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>16 448</b>	<b>10,00</b>	<b>23 250</b>	<b>13,69</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 510	2,74	10 204	6,01
Autres	23 587	14,33	23 998	14,13
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			926	0,55
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>28 097</b>	<b>17,07</b>	<b>35 128</b>	<b>20,69</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>164 562</b>	<b>100,00</b>	<b>169 808</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				



## CLOWNS SANS FRONTIERES

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises	3 953		3 953	100,00	4 275	100,00	-322	-7,52	
Production vendue de biens									
Prestations de services									
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>3 953</b>		<b>3 953</b>	<b>100,00</b>	<b>4 275</b>	<b>100,00</b>	<b>-322</b>	<b>-7,52</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			27 766	702,40	37 075	867,25	-9 309	-25,10	
Cotisations			292	7,39			292	N/S	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			23 250	588,16	22 000	514,62	1 250	5,68	
Autres produits			249 088	N/S	214 131	N/S	34 957	16,33	
Reprise sur provisions, dépréciations			155	3,92	18	0,42	137	761,11	
Transfert de charges			6 729	220,82	6 920	161,87	1 809	26,14	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>309 281</b>	<b>N/S</b>	<b>280 143</b>	<b>N/S</b>	<b>29 138</b>	<b>10,40</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>313 233</b>	<b>N/S</b>	<b>284 418</b>	<b>N/S</b>	<b>28 815</b>	<b>10,13</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises			4 273	108,10	2 608	61,01	1 665	63,84	
Variations stocks de marchandises			465	11,76	52	1,22	413	794,23	
Achats de matières premières et approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements			12 663	320,34	11 362	265,78	1 301	11,45	
Autres achats non stockés			23 834	602,93	23 027	538,64	807	3,50	
Services extérieurs			107 149	N/S	86 290	N/S	20 859	24,17	
Autres services extérieurs			2 359	59,88	1 468	34,34	891	60,69	
Impôts, taxes et versements assimilés			92 806	N/S	100 045	N/S	-7 239	-7,23	
Salaires et traitements			39 084	988,72	40 565	948,89	-1 481	-3,64	
Charges sociales			3 445	87,15	10 894	254,83	-7 449	-68,37	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements			891	22,54	1 086	25,40	-195	-17,95	
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations									
. Pour risques et charges : dotation aux provisions									
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			16 448	416,09	23 250	543,88	-6 802	-29,25	
Autres charges			928	23,48			928	N/S	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>304 345</b>	<b>N/S</b>	<b>300 648</b>	<b>N/S</b>	<b>3 697</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>8 889</b>	<b>224,87</b>	<b>-16 230</b>	<b>-379,64</b>	<b>25 119</b>	<b>154,77</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Excédent transféré (III)									
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (IV)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			199	5,03	372	8,70	-173	-46,50	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>199</b>	<b>5,03</b>	<b>372</b>	<b>8,70</b>	<b>-173</b>	<b>-46,50</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>									

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
<b>Total des charges financières (VI)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>199</b>	<b>372</b>	<b>-173</b>	<b>-46,50</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>9 087</b>	<b>-15 858</b>	<b>24 945</b>	<b>157,30</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	500		500	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>500</b>		<b>500</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les sociétés (X)				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-500</b>		<b>-500</b>	<b>N/S</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>313 432</b>	<b>284 790</b>	<b>28 642</b>	<b>10,06</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>304 845</b>	<b>300 648</b>	<b>4 197</b>	<b>1,40</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>		<b>-15 858</b>	<b>15 858</b>	<b>-100,00</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>8 587</b>		<b>8 587</b>	<b>N/S</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Bénévolat	84 240			
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>84 240</b>			
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	84 240			
<b>TOTAL</b>	<b>84 240</b>			



# ANNEXE

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en euros. L'exercice est de 12 mois, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017.

## Principes, règles et méthodes comptables

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été appliquées, dans le respect de la réglementation en vigueur, conformément au règlement CRC 99-01 et aux règlements de l'ANC.

## Changement de présentation du compte de résultat

Les coûts directs des expéditions sont désormais enregistrés en « Services extérieurs » et non plus en « Autres achats non stockés ».

Le compte de résultat au 31/12/2016 a été retraité en conséquence, pour un montant de 46.722€.

Ce changement n'a aucune conséquence, tant sur le solde du compte de résultat, que sur sa ventilation entre éléments d'exploitation, financiers et exceptionnels.

## Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou, lorsqu'elles ont été produites par l'association elle-même, à leur coût de production.

Elles font l'objet d'une dépréciation par amortissement linéaire sur 3 ans.

Les immobilisations en cours concernent l'élaboration du futur site internet de l'Association.

### **immobilisations**

en euros	31/12/2016	entrées	sorties	31/12/2017
logiciels	8.297			8.297
matériels de bureau	3.762			3.762
matériels de spectacle	3.179			3.179
immobilisations en cours	2.535			2.535
dépôts versés	1.500			1.500
total	19.273	0	0	19.273

### **amortissements**

en euros	31/12/2016	dotations	reprises	31/12/2017
logiciels	8.297			8.297
matériels de bureau	2.392	891		3.283
matériels de spectacle	3.179			3.179
total	13.868	891	0	14.759



## Stocks et en cours

Les stocks et en cours sont évalués à leur coût de revient estimé. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'inventaire apparaît inférieure à ce coût de revient.

## Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'inventaire apparaît inférieure à cette valeur nominale.

## Variation des fonds associatifs

	solde au	affectation	résultat	solde au
en euros	01/01/2017	du résultat	2017	31/12/2017
réserves	127.288	(15.858)		111.430
résultat	(15.858)	15.858	8.587	8.587
total	111.430	0	8.587	120.017

## Fonds dédiés

Il s'agit de fonds accordés par des tiers financeurs pour une action précise n'ayant pas encore fait l'objet d'une dépense conformément à l'engagement pris.

en euros

projets	montant initial	fds engagés au 01/01/2017	utilisation de la période	engagements à réaliser	fds engagés au 31/12/2017
1	17 000	12 000	12 000		
2	15 000	11 250	11 250		
3	50 000			16 448	16 448
total	82 000	23 250	23 250	16 448	16 448

projet 1 : Fondation Alte Mane – mission spectacles – Thaïlande/Birmanie

projet 2 : Fondation Air France – Inde

projet 3: Fondation Pierre Bellon – Renforcement des capacités des artistes locaux pour 4 territoires.

## Echéancier des créances et dettes

L'ensemble des créances et dettes est à moins d'un an, à l'exception du dépôt versé au titre du bail des locaux du siège (1.500€)

## Engagements hors bilan

La provision pour indemnités de fin de carrière n'est pas comptabilisée dans les comptes et son montant est estimé comme étant non significatif.

## Bénévolat

Principes d'évaluation :

Nombre d'heures :

- 7 heures par journée de mission artistique,
- estimation au cas par cas dans les autres types de bénévolat.

Valorisation :

- taux horaire de 15€.

Le bénévolat des membres du Conseil d'Administration n'est pas valorisé.

Types de bénévolat	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures de bénévolat effectué	Valorisation en € du bénévolat
Mission artistique	47	4 191	62 865
Action en France (sensibilisation/collecte)	123	1 343	20 145
Bénévolat de compétences	3	82	1 230
TOTAL	173	5 616	84 240